



Extrait du Circonscription de Dieppe Ouest

<http://circ-dieppe-ouest.spip.ac-rouen.fr/?Le-livret-laicite>

# Le livret laïcité

- ELEVES
- DOMAINES D'APPRENTISSAGE
- L'enseignement moral et civique (EMC)



Date de mise en ligne : jeudi 3 décembre 2015

*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## Description :

Outil d'aide aux directeurs d'école et chefs d'établissement dans le cadre de l'enseignement moral et civique, le livret laïcité exprime à la fois la volonté d'aider les personnels de direction dans l'accomplissement de leur mission mais aussi le souhait de faire vivre, tout au long de l'année, une pédagogie de la laïcité auprès des équipes éducatives, des parents et des élèves.

---

**Copyright © Circonscription de Dieppe Ouest - Tous droits réservés**

---

# Le livret Laïcité

Le livret laïcité est construit en cinq parties :

1. Comment s'approprier et présenter la Charte de la laïcité, à l'égard des parents bien entendu, mais aussi des équipes éducatives. Comment en parler avec les équipes et comment en parler avec les parents lors des réunions de rentrée et dans le cours des échanges, afin de lever les malentendus et les incompréhensions.
2. La laïcité dans l'école ou l'établissement : la pédagogie d'une laïcité déclinée au-delà du 9 décembre, tout au long de l'année. Le Livret décline toutes les possibilités d'inscrire une véritable pédagogie de la laïcité, tout au long de l'année, à l'école primaire comme dans le second degré : manifestations artistiques, en lien avec l'EMC, productions, d'écrits, exposés, initiatives variées...
3. La question du dialogue avec les élèves et les parents. C'est l'occasion d'une sorte de pédagogie du dialogue, destinée à faire comprendre voire faire adhérer l'ensemble des usagers de l'école à la dimension ouverte et émancipatrice de la laïcité. Un encart d'une spécialiste de l'enfance et de l'adolescence vient rappeler les logiques du dialogue avec des élèves scolarisés.
4. La question de la laïcité dans les enseignements est abordée. Parce que les directeurs et les IEN sont pilotes pédagogiques. Ils sont responsables de l'application des programmes nationaux d'enseignement et garants du droit et de l'application de la loi. Les directeurs d'école sont des relais essentiels de cette responsabilité. À ce titre, ils sont les garants de la laïcité des enseignements.
5. Des repères juridiques sur lesquels s'appuyer en cas de difficultés, parmi les plus courantes. Ici, il ne s'agit pas de recettes miracles. Mais plutôt de l'ensemble des situations les plus fréquemment rencontrées et sur lesquelles un avis juridique a été porté et sur lequel les chefs d'établissement peuvent s'adosser.

## La charte de la Laïcité

La Charte de la Laïcité (circulaire n°2013-144 du 6 septembre 2013) : [ici](#)

Ressources sur le site Eduscol : [ici](#)

Les articles de la Charte de la Laïcité : 15 vidéos présentant et expliquant le contenu des 15 articles de la charte de la laïcité à l'école : [ici](#) mais également sur [Dailymotion](#).

## La Laïcité vue par Astrapi

Le magazine Astrapi (édité par Bayard) met en ligne sur son site une courte bande dessinée définissant la laïcité.

